



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 26 novembre 2021

DSSI 33 2021.GSI.1535 Programmes en faveur des adultes ayant besoin d'une prise en charge et de soins, programmes de promotion de la santé et d'aide en cas d'addiction, programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, programmes d'insertion professionnelle et sociale et autres programmes d'action sociale ; crédits-cadres 2022-2023

Auteur-e	Proposition	+ / ++ - / --
	Indemnisation pour les programmes d'insertion professionnelle et sociale 2022-2023 selon l'article 129 alinéa 2, lettre c LPASoc. Crédit d'engagement. Crédit-cadre	
UDC (Michel)	Approbation aux conditions suivantes : La réserve du crédit-cadre s'élève à 10 pour cent + une différence d'arrondi, au lieu de 20 pour cent.	-